



L'association, un art de vivre (son métier)

Pierre Derenne, Mathieu Liénard, Benoît Debruyne et Brigitte Delrée composent le « Cabinet médical Saint Martin », du nom du saint patron de Biesme, le village du Namurois qui abrite leurs locaux, derrière la façade en pierre du pays d'une ancienne banque. Soudé initialement dans une association de fait, passé en SPRL il y a un bon 18 mois, le quatuor s'appuie sur une organisation à la fois disciplinée et souple, ne bridant pas les aspirations personnelles. Fondus en un « cabinet traitant », les associés cultivent un art de vivre leur métier, voire un art de vivre tout court, dans une relation qui sent la complicité.

Johanne Mathy

Nous formons un groupe particulier, un groupe d'amis en fait. On a de la chance. » La formule, synthétique, vient de Pierre Derenne, l'aîné de la bande, le meneur d'aventures collectives. Maître de stage depuis 1995, il a longtemps pratiqué avec des assistants ou confrères devenus partenaires, dans des formules à géométrie variable, se faisant et se défaisant au gré de changements de cap dans les carrières. Son regroupement actuel fait figure d'aboutissement. La sauce, tant professionnelle qu'interpersonnelle, semble bien liée. « J'ai l'impression de faire un métier formidable, dans une équipe formidable », se réjouit Mathieu Liénard, son associé le plus ancien, « J'ai eu un bol énorme d'intégrer ce groupe pour démarrer. J'y profite à la fois des 25 ans d'expérience d'un confrère plus âgé – c'est une 'bibliothèque' ambulante ! – et de la présence de MG de ma génération », complète Benoît Debruyne, « On est assailli de doutes en début de carrière, mal aguerri pour le terrain. Puis par la suite, en solo, on risque de s'encroûter. Ici, on reste dans une dynamique, il y a une stimulation permanente, un enrichissement par le partage de cas, de visions, de connaissances... »

Interchangeabilité et DMG de rigueur

Au « Saint Martin » (comptez une salle d'attente, quatre cabinets et un local de secrétariat), les patients n'ont pas de MG attiré. « On essaie de respecter la préférence de certains, quand les disponibilités le permettent. Mais la règle dominante est celle de l'interchangeabilité. Tous les patients chez nous doivent avoir un DMG. Tous les médecins y accèdent, pas exclusivement celui qui l'a ouvert ; ils en sont co-gestionnaires », expliquent les associés, qui recueillent le consentement écrit des patients sur ce modus operandi. Le concept de « cabinet traitant » a d'autant mieux fait son chemin dans l'esprit de la population, disent-ils, que la région compte d'autres pratiques collectives⁽¹⁾. Les associés travaillent exclusivement sur rendez-vous, selon des modalités et des plages horaires prédéterminées qui respectent les exigences de chacun. « Brigitte Delrée, jeune maman, termine plus tôt pour aller à la crèche. Moi, je ne fais plus de domicile, sauf en

garde... », illustre Pierre Derenne. Au sein de la SPRL, les médecins – qui sont tous quatre gérants – fonctionnent à l'acte. Les honoraires sont perçus par chacun pour son propre compte, avec une harmonisation des tarifs. « Les revenus engendrés par les DMG, par contre, vont au compte commun de l'association, puis sont divisés en quatre et reversés, pour éviter de faire naître une concurrence entre nous. » Le bâtiment qui héberge les cabinets a été acheté par la société du Dr Derenne, et ses usagers – lui compris – s'acquittent d'un loyer mensuel. « Si les MG interviennent désormais à parts égales dans les frais de fonctionnement, les plus récemment arrivés [les Drs Debruyne et Delrée, ndr] ont pu bénéficier, au début, d'une discrimination positive : leur participation était moins élevée », expose le Dr Liénard.

Agenda partagé

L'association joue à fond la carte des technologies de la communication. « Dans le coin, nous avons toujours été des précurseurs, à créer une garde de semaine, à recourir au GSM, à l'ordinateur... », situe Pierre Derenne. Le groupe a profité des lumières du père du Dr Debruyne, féru d'informatique, « qui au terme d'une étude de marché des différents logiciels, nous a fait opter pour Epicure. On possède un serveur, à Saint Martin, qui distribue sur des PC annexes ainsi que des notebooks pour les visites à domicile. » Plus aucun des médecins ne prend ni téléphone ni GSM⁽²⁾ – tâche dévolue à leurs secrétaires. « La première, engagée avec une intervention Impulseo, travaille temps plein. C'est une ex-patronne de PME,



Le « Saint Martin », à Biesme : de g. à dr. Amélie Monnoye (une consœur de Bioul qui a épaulé l'équipe durant la grossesse du Dr Delrée), Laurence Ansiaux (secrétaire), le Dr Benoît Debruyne, le Dr Brigitte Delrée, le Dr Mathieu Liénard, Muriel Pare (secrétaire) et le Dr Pierre Derenne. Les associés déclarent avoir pour principaux objectifs la confraternité, l'amitié, le respect de l'autre, l'entraide, le dialogue, la joie de travailler en groupe et... la joie de vivre, tout court.

dont les conseils sont précieux. La seconde est une jeune personne embauchée mi-temps grâce à une aide Forem 1^{er} emploi ». Le secrétariat remplit et synchronise en permanence le carnet de rendez-vous des quatre associés, en s'appuyant sur les fonctionnalités d'un agenda électronique partagé. « Moi qui ai connu les deux écoles – la pratique solo et en groupe – je ne regrette rien », conclut le Dr Derenne. « Bien sûr, mes revenus ont clairement chuté par rapport à avant. Mais il n'y a pas photo au niveau pression du boulot. C'est une tout autre vie, et ce confort, eh bien, il a un prix qu'il faut admettre. Impossible, pour moi, de faire machine arrière. » ♦

1. par exemple celle du Dr Van der Schueren, secrétaire général de la SSMG, à Mettet
2. le secrétariat peut néanmoins transférer l'appel à un médecin en cas de besoin



• **Exercer ensemble et plus, puisqu'affinités...**

L'ambiance amicale qui règne entre les MG les pousse à partager des activités de loisir en dehors du boulot, surtout le week-end. Leurs réunions régulières, pour affaires courantes ou fine-tuning opérationnel, exhalent d'ailleurs un chaleureux parfum de bonne franquette, autour d'une table conjoints admis⁽¹⁾. Cela n'a pas empêché les MG de se mitonner, pour fonder leur association de fait, un solide règlement d'ordre intérieur. « Il nous a pris plusieurs week-ends. Nous avons délibérément vu les choses en noir et anticipé les pires problèmes », se remémorent les associés. « Depuis, on est loin de le sortir tous les jours, ce règlement... »

• **Evacuer ce qui peut empoisonner**

Il n'empêche que, comme dans toute communauté, des tensions peuvent jaillir. Avec l'aide ponctuelle d'un psychologue de la région spécialisé en conflit interpersonnel, les quatre généralistes ont œuvré à améliorer leurs conditions de travail en commun. Depuis, ils veillent à mettre les choses à plat au niveau du ressenti, une fois semaine, pour éviter que des crispations latentes ne s'exacerbent, en évacuant malentendus et non-dits.

• **Pas exclu de s'agrandir**

Avec une patientèle forte de 10.040 patients actifs dont 3.200 DMG encodés cette année, le cabinet Saint Martin ne chôme pas. « Un passage à cinq, voire à six médecins, n'est pas exclu à moyen terme », annoncent les partenaires. Dans l'intervalle, le secrétariat est amené à filtrer les nouvelles familles qui se présentent. Pierre Derenne déplore la difficulté d'attirer des assistants dans la région, « bien qu'on soit très accueillants. »

• **Mandats tournants**

Dans la SPRL, chacun endosse un mandat spécifique, pour une certaine durée. Pour le moment, « Brigitte est la responsable relations humaines, Mathieu le trésorier, Benoît le secrétaire et Pierre le directeur des relations extérieures ». ♦

1. *elles s'ajoutent à un autre rendez-vous hebdomadaire, avec les secrétaires cette fois.*



10 patches : 38.94€
30 patches : 102.80€

**ACTION LOCALE,
À L'ENDROIT PRÉCIS
DE LA DOULEUR!**



DENOMINATION DU MEDICAMENT Versatis 5% emplâtre médicamenteux **COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE** Chaque emplâtre médicamenteux de 10 cm x 14 cm contient 700 mg (5% m/m) de lidocaïne (50 mg de lidocaïne par gramme de base adhésive). Excipients: Parahydroxybenzoate de méthyle 14 mg Parahydroxybenzoate de propyle 7 mg Propylène glycol 700 mg **FORME PHARMACEUTIQUE** Emplâtre médicamenteux Emplâtre blanc d'hydrogel contenant une base adhésive, collé à un support non-tissé de téréphtalate de polyéthylène embossé «LIDOCAINE 5%» et recouvert d'un film protecteur de téréphtalate de polyéthylène. **INDICATIONS THERAPEUTIQUES** Versatis est indiqué dans le soulagement symptomatique des douleurs neuropathiques associée à une infection antérieure par herpes zoster (névralgie post-herpétique). **POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION Adultes et sujets âgés** La zone douloureuse doit être couverte d'un emplâtre médicamenteux une fois par jour, pendant une période maximale de 12 heures par 24 heures. N'utilisez que le nombre d'emplâtres nécessaires à l'efficacité du traitement. Si nécessaire, les emplâtres peuvent être découpés à la taille requise avec des ciseaux avant d'enlever le film protecteur. Au total, n'utilisez pas plus de 3 emplâtres en même temps. L'emplâtre doit être appliqué tel quel, sur une peau intacte, sèche et non irritée (après dessiccation des vésicules de zona). Chaque emplâtre ne doit pas être appliqué plus de 12 heures. Il est nécessaire de respecter un intervalle d'au minimum 12 heures sans emplâtre. L'emplâtre doit être appliqué sur la peau immédiatement après la sortie du sachet et après avoir enlevé le film protecteur. Les poils de la zone affectée doivent être coupés avec des ciseaux (ne pas raser). Le résultat du traitement sera réévalué au bout de 2 à 4 semaines. Le traitement sera interrompu en cas d'inefficacité de Versatis ou si l'amélioration n'est due qu'au seul effet protecteur de l'emplâtre sur la peau étant donné que les risques éventuels pourraient surpasser les bénéfices dans ce cas. **CONTRAINDICATIONS** Le traitement sera réévalué périodiquement, nécessaires pour recouvrir la zone douloureuse, ou l'absence de réponse à la lidocaïne n'est pas recommandée chez les patients de groupe. **CONTRE-INDICATIONS** Hypersensibilité à la lidocaïne ou à l'un des excipients. L'emplâtre est également contre-indiqué chez les autres anesthésiques locaux de type amide comme par exemple la bupivacaïne, l'étidocaïne, la mépivacaïne et la prilocaïne. L'emplâtre ne doit pas être appliqué sur une peau enflammée ou lésée, telle que des lésions actives d'herpes zoster, de dermatites atopiques ou des plaies. **EFFETS INDESIRABLES** Les effets indésirables sont classés par fréquence et par ordre de sévérité décroissante. Des effets indésirables ont été observés chez environ 16% des patients. Il s'agit de réactions locales dues à la forme pharmaceutique du médicament. Les effets indésirables les plus fréquemment rapportés sont des réactions locales au niveau du site d'application: érythème, rash, prurit au niveau du site d'application, sensation de brûlure au niveau du site d'application, dermatite au niveau du site d'application, érythème au niveau du site d'application, éruptions vésiculeuses au niveau du site d'application, dermatites, irritation de la peau et prurit. Dans le tableau ci-dessous, les effets indésirables rapportés au cours des études cliniques chez des patients souffrant de névralgies herpétiques et traités par l'emplâtre sont classés par système de classe d'organe et par fréquence: très fréquent (>1/10); fréquent (>1/100, <1/10); peu fréquent (>1/1.000, <1/100); rare (>1/10.000, <1/1.000); très rare (<1/10.000); fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

**REMBOURSE
dans les névralgies
post-herpétiques**

Système d'organe	Fréquence	Effet indésirable
Affections de la peau et du tissu sous cutané	Peu fréquent	Lésion cutanée
Lésions, intoxications et complications liées aux procédures	Peu fréquent	Blessure de la peau
Troubles généraux et anomalies au site d'administration	Très fréquent	Réactions au niveau du site d'application

Autres réactions observées chez des patients après la commercialisation de l'emplâtre:

Système d'organe	Fréquence	Effet indésirable
Lésions, intoxications et complications liées aux procédures	Très rare	Blessure ouverte
Affections du système immunitaire	Très rare	Réaction anaphylactique, hypersensibilité

Tous les effets indésirables étaient essentiellement d'intensité légère à modérée, et moins de 5% d'entre eux ont entraîné l'arrêt du traitement. La survenue d'effets indésirables systémiques après l'usage correcte de l'emplâtre est peu probable compte tenu des faibles concentrations circulantes de lidocaïne. Les effets indésirables systémiques rapportés avec la lidocaïne sont semblables à ceux observés avec les autres agents anesthésiques locaux de type amide. **TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE** S.A. Grunenthal N.V. Lennéke Marelaan 8 B-1932 Sint-Stevens-Woluwe **NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE** BE312462 **DELIVRANCE** médicament soumis à prescription médicale. **DATE DE LA DERNIERE MISE A JOUR** novembre 2011

2011-BA-06/AVRES-02